**Rapport régional de la région du Québec, de janvier 2021 à juin 2022**

**par Louise Blain, représentante catholique et coordonnatrice régionale**

**au Comité interconfessionnel de l’Aumônerie**

**Note :** Ce document contient l’information rapportée verbalement à l’Assemblée générale du Comité interconfessionnel de l’Aumônerie tenue à Ottawa les 30 et 31 mai 2022.

**Contraintes et pratiques d’excellence pendant la pandémie**

La situation de l'aumônerie au Québec pendant la pandémie (Covid-19, débutant en mars 2020) a été grandement influencée par les restrictions sanitaires nationales, et particulièrement par le Cadre de gestion intégrée des risques (CGIR) formulé par le SCC, qui visait à réduire la contagion parmi les délinquants et le personnel dans tous les établissements fédéraux. Le CGIR était strict, mais il a certainement empêché une évolution tragique de la pandémie.

Pendant cette longue phase, Louis LeBlanc, aumônier régional, s'est consacré à recevoir les demandes des délinquants, à communiquer avec les aumôniers et à faciliter le processus de réponse aux besoins exprimés par les hommes et les femmes incarcérés. Alain Ferron, coordonnateur de Bridges of Canada au Québec, a offert une collaboration constante dans ce processus. Les aumôniers ont travaillé en concertation avec eux et les services ont été offerts de la meilleure façon possible. Des initiatives ont été lancées, notamment des canaux de communication créatifs entre les délinquants et les aumôniers, par exemple l'échange de correspondance, une pratique qui avait été mise de côté ou rarement utilisée pendant plusieurs années. Espérons que ces stratégies continueront à être utilisées lorsqu'elles s’avéreront des pratiques d’excellence en matière d'aumônerie.

De toute évidence, les contraintes imposées par les règles sanitaires émises par le SCC (IRMF) ont été difficiles pour tout le monde. La plupart des aumôniers avaient de la difficulté à rester à l'extérieur des établissements et s'inquiétaient de la difficulté de fournir des services d'aumônerie de qualité aux délinquants. Tous les efforts ont été faits pour minimiser les aspects négatifs de cette situation. Des initiatives originales ont permis de diminuer le niveau d'anxiété et de détresse. Le risque a été géré localement et les services sont revenues progressivement à la normale, ou presque, au cours du printemps 2022.

**Activités régionales en 2021 et de janvier à juin 2022**

Les réunions régionales de l'aumônerie ont été maintenues en 2021 et 2022, mais en virtuel et avec une fréquence moindre. Ces rencontres regroupent l'aumônier régional, le coordinateur régional de Bridges et les représentants du CIA, selon leurs disponibilités.

En résumé, des réunions ont été programmées avec tous les aumôniers et les partenaires communautaires, et d'autres réunions ont eu lieu avec les équipes d'aumônerie locales. Tous ces événements ont permis d'aborder l'information provenant du SCC, les services d'aumônerie, les pratiques actuelles, certains problèmes et les actions à accomplir. Lors de rencontres virtuelles régulières, Alain Ferron, coordinateur de Bridges, Louis LeBlanc, aumônier régional, et moi-même avons préparé les réunions afin qu'elles soient aussi efficaces que possible.

Les aumôniers ont exprimé trouver ces rencontres utiles et s’y présentaient pour la plupart. Nous espérons que ces conversations se poursuivront à l'avenir. Elles semblent répondre aux besoins de communiquer des informations, d'apporter des éclaircissements et de partager des expériences. Les aumôniers ont également exprimé qu'en se réunissant régulièrement, ils peuvent renforcer le sentiment de travailler dans le même sens.

En 2021, un questionnaire énumérant les caractéristiques recommandées pour chaque Espace Sacré a été conçu et distribué aux aumôniers. Dans chaque équipe locale, au moins un ou même la plupart des aumôniers ont pris soin de remplir le questionnaire complet, en mentionnant les qualités et les atouts de ces locaux en établissement. La majorité des aumôniers ont indiqué que les espaces sacrés étaient adéquats et permettaient de réaliser des activités et des services adéquats et signifiants comprenant des événements individuels et collectifs.

Cependant, dans quelques endroits, certaines lacunes ont été identifiées, qui doivent être corrigées dans un avenir proche, pour permettre à l'Espace Sacré d'être réellement adéquat pour les services d'Aumônerie dans tous les établissements: un endroit calme, un lieu où la confidentialité est respectée, où la prière, la méditation et la réflexion sont non seulement possibles, mais aussi encouragées et facilitées. Une autre question a été abordée : l'utilisation de certains espaces sacrés pour des événements autres que ceux des services d'aumônerie, contrairement à la directive 750 du Commissaire, datée d'octobre 2016, précisant que l'espace sacré est dédié uniquement aux activités spirituelles et religieuses correspondant aux besoins spirituels et religieux des personnes incarcérées.

Une première ébauche de compilation des données a été réalisée, avec l’aide de Lucia Agostinelli, assistante administrative de l'aumônier régional. L'étape suivante consistera à réfléchir aux actions à entreprendre pour reconnaître les pratiques d’excellence en ce qui a trait à la conception d'espaces sacrés adéquats. La communication des problèmes identifiés suivra, ainsi que la recherche de solutions pratiques, l'obtention d'un consensus et la participation à la mise en œuvre des améliorations nécessaires en collaboration avec les partenaires impliqués.

Un objectif régional pour l'année à venir sera de rétablir des réunions régulières avec la Sous-Commissaire régionale, Mme Alessandria Page. Ces réunions ont été reconnues comme cruciales pour une communication adéquate entre les partenaires de l'aumônerie, une consultation efficace à tous les niveaux ainsi que pour le maintien des pratiques d’excellence et le développement continu de l'aumônerie.

Il a également été recommandé de demander à quelques personnes d'aider le représentant catholique régional au CIA à mener à bien des activités locales et régionales visant divers objectifs: améliorer la conscience des citoyens quant à leur responsabilité concernant l'intégration harmonieuse des personnes incarcérées lors de leur libération; promouvoir la participation de personnes sensibles aux besoins des personnes touchées par la criminalité; faciliter le recrutement d'aumôniers et de bénévoles; et soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes avec les personnes pendant leur incarcération ainsi que lors de leur réintégration sociale dans la communauté.

En tant que représentante catholique au sein du CIA et coordonnatrice régionale pour le Québec, on m'a demandé de participer à des sous-comités du CIA, ainsi qu'à certaines conversations en collaboration avec le SCC et le ministère de la Sécurité publique.

Une première collaboration a principalement abordé l’objectif d'améliorer des relations entre le SCC et les groupes confessionnels. Il s’agissait de suggérer des actions pour favoriser une augmentation de la participation bénévole au cours du processus de réintégration des ex-délinquants. Un rapport rédigé par le SCC est disponible. [[1]](#footnote-1)Le CIA pourra donner son avis sur la faisabilité des recommandations mentionnées dans ce document. Certaines propositions répondent à des recommandations formulées par le CIA au cours des dernières années.

Le deuxième événement, organisé par Sécurité publique Canada, portait sur les stratégies de prévention et de réduction de la récidive. Cette consultation a mis en lumière des idées qui seraient très utiles pour instaurer des interventions originales dans les ressources existantes et peut-être créer de nouvelles ressources de réinsertion complémentaires aux premières, conformément aux pratiques d’excellence préconisées par l'Aumônerie et le CIA. L'un des atouts serait de sensibiliser les citoyens et d'espérer créer un véritable soutien, un développement communautaire qui répondrait aux besoins des personnes touchées par la criminalité.[[2]](#footnote-2) Les participants à la conversation ont également souligné que : "Les divers besoins des personnes touchées par la criminalité exigent une approche collaborative de la part des gouvernements. Cette approche est difficile à créer et à maintenir, mais c'est le type de partenariat dont les personnes en réinsertion ont besoin." [[3]](#footnote-3)

En tant que représentant de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) au sein de l'IFC, il y a eu participation aux réunions catholiques virtuelles avec les représentants catholiques de chacune des cinq régions canadiennes, l'évêque ponens pour l'aumônerie correctionnelle, Mgr Gary Gordon et l'agent de liaison avec la CECC, M. Patrick Fletcher.

Ce fut un privilège de soutenir et de témoigner du travail exceptionnel de nos aumôniers, et de faire une petite part dans l'accomplissement de la mission essentielle de l'aumônerie auprès des personnes touchées par le crime.

Louise Blain

July 29, 2022

Révisé le 6 février 2023

1. Voir le Rapport de consultation : Bâtir des relations avec les communautés de foi plus tôt dans le processus de libération, Novembre 2020 (publié en décembre 2020 ou janvier 2021) [↑](#footnote-ref-1)
2. Un résumé de notes colligées durant cette conversation tenue en virtuel a été rédigé par Louise Blain et peut être amélioré par d’autres participants. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir le résumé mentionné à la note 2, en page 8 [↑](#footnote-ref-3)